

plus convenable. L'exemption du péché originel et l'incomparable sainteté de Marie ne nécessitent pas sa résurrection anticipée. On ne peut pas dire que l'Assomption est révélée de révélation implicite formelle. Cette stricte conclusion, si elle est moins agréable à entendre, prouve d'autre part quel soin l'auteur a eu de conduire son raisonnement dans la forme la plus serrée et la plus sûre.

Il faut donc chercher ailleurs les causes qui rendent possible cette définition dogmatique, regardée comme telle par près de deux cents Pères du concile du Vatican. Au chapitre IV de son ouvrage, Dom Renaudin a développé le principal des concepts théologiques qu'ils ont énoncés dans le plus considérable de leurs *postulata*. " Si l'on ne veut pas que la foi très ferme de l'Eglise à l'Assomption corporelle de la Bienheureuse Vierge Marie ne soit taxée de crédulité légère, ce qu'il serait impie de penser, il faut tenir pour très assuré que cette croyance a son origine dans la tradition divine-apostolique, c'est-à-dire dans la révélation. " L'Eglise enseigne l'Assomption d'une manière authentique. Son enseignement est connu de tous les fidèles et se présente sous trois formes : la prédication ordinaire des pasteurs, la liturgie, la tradition écrite des Pères et les oeuvres des théologiens. Dans de telles conditions cet enseignement engage le privilège de l'infailibilité promise à l'Eglise par Jésus-Christ. Ni les pasteurs, dans leur ensemble, ne pourraient tolérer cette doctrine, ni les fidèles l'écouter et y donner leur assentiment, si elle était fausse. Il suffit même qu'à une époque donnée une doctrine soit enseignée avec certitude et admise par toute l'Eglise pour qu'elle soit vraie. Car l'Eglise est infailible en matière de doctrine à tout moment de son histoire. Envisagée sous cet aspect, l'Assomption est appuyée sur les preuves les plus solides. Elle est un fait doctrinal, puisqu'elle est une exception à une loi révélée, celle de la résurrection des corps à la fin des temps, et qu'elle a une place notable